

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 7 NOVEMBRE 1903.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ST-JEROME, 7 NOVEMBRE 1903.

Une citation malheureuse

Voici ce que l'organe de M. Préfontaine cite de *The Engineering Magazine* pour aider à l'éducation libérale-échangiste de ses lecteurs :

"Pour la bataille industrielle que se livrent les nations, l'arme la plus puissante c'est l'homme intelligent possédant une éducation technique. C'est ce que l'on reconnaît en Allemagne depuis vingt ans ; aux Etats-Unis depuis quinze ans et de nos jours en Angleterre.

"Je crois qu'on a raison. La nation qui peut lancer sur le marché un produit moins cher que celui des autres, aura infailliblement tôt ou tard la vente exclusive de ce produit. Le prix de revient dépend de deux choses : l'abondance des matériaux à travailler et l'intelligence de ceux qui convertissent ces matériaux en un produit complet, fini."

Ces vérités de La Palisse sont dédiées à l'ultra-protectionniste de la Patrie, tout comme si ça voulait dire que la protection est une mauvaise politique pour une jeune nation.

Pas mal trouvé, n'est-ce pas, et l'on sait bien que le confrère n'est pas sérieusement versé dans l'étude de l'économie industrielle et surtout des échanges internationaux.

Nous est avis aussi que nos gouvernants de Québec et d'Ottawa ne perdraient pas leur temps à réfléchir sérieusement sur ces vérités qui sont presque des maximes chez les économistes.

"L'homme intelligent, possédant une éducation technique, est l'arme la plus puissante dans la bataille industrielle."

Mais, ami, confrère, nous le savions même longtemps avant que vous nous ayiez dédié votre citation. C'est même sous l'inspiration de cette idée que le dernier gouvernement de Québec avait trouvé le moyen de créer un crédit supplémentaire de deux cents mille piastres en faveur de l'instruction publique.

Le gouvernement libéral qui lui a succédé n'a pas voulu "trempier les mains dans le plat conservateur", il détourna le crédit supplémentaire pour nous donner : Mon Premier Livre et Mon Deuxième Livre. C'était aussi un tour à jouer à nos maisons d'éducation qui éditent leurs livres de classe, puis le Canada n'avait pas encore, dans le temps, tiré sa citation de la magazine américaine.

"La nation qui peut vendre un article à meilleur marché que ne peut le faire toute autre nation en aura tôt ou tard le monopole."

Voilà encore un fait reconnu depuis longtemps et ce n'est pas la peine de nous dédier des citations pour le prouver. C'est même tellement bien reconnu chez nous, conservateurs, que nous demandons de la protection pour nos industries jusqu'à ce qu'elles aient appris à produire vite et à bon marché, "Faber fit fabricando", et nous demandons à notre gouvernement de nous donner l'occasion et le temps d'apprendre.

Si le Canada connaît un autre moyen d'apprendre à produire à bon marché, qu'il le dise. Les Etats-Unis et toutes les autres nations protectrices de leurs industries viendront s'inspirer dans ses bureaux.

"Le prix de revient dépend de l'abondance de matériaux à travailler."

Oui, souvent, et le dernier gouvernement conservateur à Québec, connaissant l'étendue de nos forêts d'épinette et de sapins, avait cru que nous pouvions nous assurer le monopole de la pulpe de bois et de ses dérivés. Aussi, imposait-il une forte taxe de sortie sur nos bois à pulpe. Avec de l'éducation technique, nos pouvoirs d'eau, l'intelligence de notre main d'œuvre et les ressources inépuisables de nos forêts, nous serions devenus, sinon au-

jourd'hui, du moins avant longtemps, les fournisseurs du monde entier si les libéraux n'eussent pas craint de faire comme nous.

Aujourd'hui notre bois traverse la frontière, notre main-d'œuvre le suit, puis par le même chemin passe notre argent qui s'en va pour y acheter du papier que nous pourrions pourtant fort bien manufacturer chez nous.

Mais il fallait que de grandes limites fussent vendues aux Américains, dût la colonisation en mourir, et voilà pourquoi la taxe d'exportation a été réduite à presque rien. Voilà aussi pourquoi nous n'avons pas le monopole de la fabrication des pâtes de bois dans la province de Québec.

Nous avons bien l'abondance des matériaux dans la province mais nous n'avons pas l'abondance ni du civisme, ni du patriotisme dans le gouvernement de Québec.

CHANTONS

Chantons la gloire et les hants faits des hommes qui président à nos destinées : Parent & Laurier.—Mais pourquoi chanter ?—Parce que le pays est prospère et que nous nous enrichissons à vue d'œil.—En quoi sommes-nous plus riches ?—Voyons ; "En 1896, nos importations étaient de \$118,011,508."

"En 1903, elles s'élèvent à \$241,214,961."

"Une augmentation de \$123,203,393."

Une augmentation d'importations ! Qu'est-ce que cela signifie. Nous avons acheté des marchandises à l'étranger pour 123 millions de plus qu'en l'an de grâce 1896. C'est bien cela puisque ce sont des importations. Les marchandises étrangères sont venues chez nous et notre argent est allé à l'étranger.

Si ces 123 millions de l'argent canadien sont sortis du pays, ce sont les Américains, les Anglais, les Allemands qui en ont bénéficié. Nous, sommes-nous plus riches d'autant ? Si nous arrangions notre tarif pour garder ces 123 millions au pays du Canada, n'est-ce pas que ce serait mieux.

Le chiffre de nos importations ne prouve donc rien. Le cultivateur qui va chez le marchand du village acheter pour \$150.00 a importé, lui aussi pour \$150.00 dans sa maison. Est-il plus riche de \$150.00 parce que ces marchandises sont dans ses armoires ? Non, il a dépensé \$150.00, voilà tout.

En 1896, nous étions sous le régime

conservateur, c'était la ruine, paraît-il.

Mais en 1909, en supposant que le gouvernement Laurier et Parent resteraient au pouvoir, il n'y a pas de doute que nous importerions encore d'avantage. Alors il faudra faire la comparaison et dire : en 1903 nos importations étaient de 241 millions ; en 1909, elles sont de 341 millions.

Une augmentation de 100 millions, et de là conclure qu'en 1903 c'était un gouvernement néfaste pour les intérêts canadiens.

On dit encore : en 1896, nos exportations de produits de la ferme s'élevaient à la somme de \$55,378,407 ; en 1903, nous avons exporté pour \$114,441,853. Une augmentation de \$59,063,456. Oui, disons que nous exportons plus de produits agricoles. Mais, qu'est-ce que cela prouve ? Que nous faisons plus de beurre, plus de fromage ; que nous cultivons plus de blé, etc. Tout est là. Qu'est-ce que M. Laurier a bien à faire avec cela ?

Le Canada serait un drôle de pays si seul il stationnait, quand tous les autres pays progressent et se développent. Nos exportations de bois, de produits miniers ont aussi augmenté.

Personne ne nie ces chiffres. Tout le monde admet que nos exportations ont augmenté. Encore une fois, qu'est-ce que cela établit ? Ce que nous voudrions savoir, c'est le montant qui reste chez nous. Inutile de brasser des millions s'il ne nous colle rien aux doigts.

Nous voudrions savoir aussi en quoi le gouvernement Laurier a contribué à cette augmentation.

Quant à M. Parent qui est à la veille de nous vendre en bloc, il a contribué pour une large part à augmenter le chiffre des exportations de nos bois. Tout le monde l'admet encore. En sommes-nous plus riches, c'est ce qu'il faudrait démontrer.

Nous n'avons pas d'objection à chanter et M. Laurier et M. Parent, nous voudrions seulement savoir comment et surtout pourquoi nous devons chanter.

SOUFFRANCES INUTILES

Que de souffrances, que d'ennuis on s'éviterait en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL au premier symptôme de grippe. Remède actif, sûr, et sans rival. 25 cents partout.

EPITAPHE D'UN AVARE

Pour ses loyers quel homme ferme ! Mourant le 15, il fut content De perdre la vie en voyant Qu'il en allait toucher le terme.

Merveilleux Talent

Plusieurs jérômiens, dernièrement en excursion à New-York, ont eu occasion d'aller applaudir au New-York Théâtre, au Majestic et au Casino, le beau talent d'un des nôtres, M. Francis Archambault, autrefois de l'Assommoir et où réside encore toute sa famille.

M. Francis Archambault est le beau-père de M. le Dr Gervais, de St-Jovite.

M. Archambault est encore un tout jeune homme. Les grands journaux, tant des Etats-Unis que de Montréal, où il a commencé ses études, ont souvent eu occasion de nous parler de son merveilleux talent.

Voici en quels termes *La Presse*, de Montréal, l'année dernière savait apprécier le talent de ce jeune et distingué compatriote :

"Archambault a le feu sacré, le génie, de l'expression, que l'art peut bien développer, guider ou perfectionner, mais qu'il ne saurait créer, pas plus que le lapidaire ne pourrait donner au brillant les étincellements qui en font le prix. Sa voix admirable et sa constitution magnifique semblent ne laisser aucun doute sur son succès. Ce que nous avons le plus admiré en lui, c'est la richesse, le volume, et l'étendue de la voix. Extraordinaire, superbe, incomparable, merveilleuse, sont les épithètes employées par les nombreux critiques qui ont apprécié sa voix.

Les oiseaux du Canada

"Voix allées, voix de feu, voix des anges : émanation d'une vie intérieure, supérieure à la nôtre, d'une vie voyageuse et qui donne au travailleur fixé sur son sol, des pensées plus sereines et le rêve de la liberté"

L'OISEAU, MICHELET.

LE RÉVEIL DES OISEAUX

Mon cher poète,

Une radieuse matinée de juin, — la veille de la St-Jean-Baptiste, — il y a de cela plusieurs lustres, éveillé par le concert matinal des oiseaux, je me redisais, instinctivement peut-être, une des strophes harmonieuses, alors récemment écloses de mon regretté camarade de collège, Octave Crémazie :

Salut, ô doux printemps !
La voix fraîche et sonore
De l'oiseau dans les champs
Au lever de l'aurore.
Annonce ton retour
Tu parais, et la terre
Dans un long cri d'amour
Te chante et te vénère.

Voilà bien, me suis-je dit, l'accent du poète au réveil de la nature.

A l'orient, les premiers feux du jour, reflétés en luxuriante tapisserie d'or et de saphirs, se déteignaient sur les verdoyantes chevelures des pins de Spencer-Wood, mes vieux voisins, qui, depuis un temps immémorial, prêtent leur ombrage hospitalier à l'avenue majestueuse, au bas de la piazza du château, en gagnant vers Samos — Samos, au siècle dernier, était le coquet castel d'un prélat distingué, Mgr Dosquet ; plus tard, l'honora-

ble Wm. Sheppard y érigeait une fabuleuse villa, où feu M. James Gibb lui succéda. La cité sert maintenant de nécropole aux fils de St-Patrice.

Qu'ils sont beaux nos érables du Canada, avec leurs vertes couronnes en juin ! Qui trouvera le secret de les soustraire, le jour de la fête nationale, aux assauts impitoyables des farouches patriotes de nos faubourgs les cabaretiers, les charcutiers et autres industriels. Eux aussi, ils veulent payer leur tribut à la patrie, et pour décorer la façade de leurs cabarets et de leurs échoppes, ils immolent par centaines, pour en avoir les feuilles et les rameaux, l'emblème chéri du canadien. Hélas pas même le loyal père de l'arboriculture, Henri Gustave Joly, de Lotbinière, ne saurait protéger sa progéniture forestière !

La fraîche haleine du matin pénétrait par la croisée entr'ouverte, chargée du parfum pénétrant du lilas. La double haie de lilas, d'églantiers d'épine-vinette de mon jardin, n'était alors d'un bout à l'autre, qu'une guirlande odoriférante, blanche, lilas, rose. Flore, il est vrai, n'avait pas encore entièrement déclaré sa suprématie, à cette date de l'année. Bien que les tulipes, les lys, les violettes tiraient déjà sur leur déclin, quelques roses hâtives, condamnées à ne survivre que l'espace d'un matin, laissaient défailir leurs pétales carnées.

Les balsamines, les iris, les pivoinies rouges, roses, blanches, panachées, odorantes, étaient en pleine floraison. Platon eût pu y puiser une panacée pour ses maux comme au temps du médecin Pécéon.

Le silence, à cette heure, eût été oppressif et fatigant, si mon oreille n'eût de temps en temps entendu des sons familiers, portés sur l'aile des zéphirs, le roulement saccadé d'une locomotive dans le lointain, le train de nuit (le train des bœufs comme l'on dit à la campagne) entrant à la gare de Lévis, le siff et aigu d'un vapeur cotier chargé de produits pour le marché du jour, le signal pour demander un pilote donné en rade par un des colosses de la ligne Allan, se hâtant de passer outre, vers Montréal, plutôt que de faire escale ici comme par le passé. Bientôt résonnèrent les salutations matinales que les roquets de Bergerville échangeaient avec les terreneux de Spencer-Wood et le fidèle gardien de mon logis, le Saint-Bernard Wolfe, dont la grosse voix résonnait comme celle du bourdon de Notre-Dame.

Il y avait dans les champs, sur les prés, sous la charmillle, au haut des pins et des chênes, un concert ornithologique, dont le "crescendo" devenait assourdissant, à mesure que l'astre du jour se dégageait de sa couche nuptiale, comme un époux radieux. Notons la présence de quelques-uns des virtuoses. D'abord, on entendait la voix retentissante du chef d'orchestre : un merle superbe, perché à la plus haute branche d'un merisier. Le ménestrel, sans doute pour charmer les longues heures de l'incubation de la belle pondeuse, au pommier voisin, lui chantait une de ses plus fraîches ritournelles.

Un son métallique, vibrant, comme la note du hautbois, m'arrivait par intervalles régulières de la cime d'un bouleau ; c'était l'hymne matinal de la grive solitaire.

Un *ministre*, dans un vieux chêne, faisait miroiter au soleil son manteau d'azur, sous certains aspects, bleu comme l'indigo, d'où lui vient son nom anglais *Indigo Bird*. Un modeste mais mélodieux pinson, notre rossignol, faisait entendre d'un buisson voisin sa tendre chansonnette ; le grand moucherolle huppé (*Great crested fly Catcher*) qui revient depuis trois ans chaque été à nos bois, lâchait de temps à autre, un cri ranque qui n'était pas sans agrément : le Vireo aux yeux roux, (*Red-eyed Vireo*), barde mélancolique des grands bois, de mai à septembre, remplissait sa part obligée dans le concert matinal, que le va-et-vient d'une bande de corneilles, harcelées par des tityris belliqueux (*le moucherolle Tyran*) gâtent un tant soit peu par leurs clameurs intempestives. Le Pinson à poitrine blanche (*Pennsylvannicus*) sonnait de son bruyant clairon, sifflait qu'il répète la nuit aussi bien que le jour. Le Niverolle de Wilson la Nonne, avec son costume couleur d'ardoise, blottie dans la charmillle, — l'on dirait d'une religieuse, en demi-deuil, — égrenait son petit chant sec et nous laissait tout juste le temps de la voir, avant de s'enfoncer sous la charmillle : *Fugit ad salices et se culpit ante videri*, comme la bergère de Virgile.

Deux geais bleus, passèrent au-dessus de ma tête, en poussant quelques notes stridentes et au même instant un couple de *atles dorées* (*Golden winged Woodpecker*), précurseurs de la pluie et connu des Anglais sous le nom de *Rain Fowl* nous répétaient à tue-tête : "Pluie ! Pluie !" Assez pour aujourd'hui.

Prochainement je vous entretiendrai de bien d'autres constants amis que le printemps nous amène.

Vive et Vale, mon cher poète,
J. M. LEMOINE

Aveugles volontaires

A voir gambader les organes libéraux au sujet de l'élection de Brome, on dirait vraiment que tous ces gens-là avaient une fièvre peur que leur ministre fut battu.

Telle n'était pourtant pas notre espérance.

Dans les conditions normales, un nouveau ministre doit être élu dans une élection partielle par une majorité beaucoup augmentée.

C'est ce qui est arrivé pour l'hon. M. Hackett. En 1895, il avait été élu par quatre cents voix ; lorsqu'il fut fait ministre, M. Turgeon, M. Dechêne et leurs amis lui firent une guerre à outrance, mais il fut réélu par près de neuf cents voix.

A Brome, la même chose devait arriver, et les libéraux s'en vantaient : la majorité libérale allait être non plus de 450, mais de mille voix.

Pour mieux s'assurer de ce résultat

CARTES D'AFFAIRES

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA

Succursale à St-Jérôme.

Voir annonce sur une autre page.

LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD

Voir annonce sur une autre page.

PHARMACIE

DR EUGENE FOURNIER

Drogues, Billets de chemins de fer, Bureau d'express et de Téléphone.

Voir annonce sur une autre page.

ASSURANCES

J. M. DORION

Voir annonce dans une autre page.

JOS. CORBEIL

Voir annonce dans une autre page.

LIBRAIRIE

J. E. PARENT, N. P.

Agent d'immeubles, Librairie

Voir annonce dans une autre page.

ENTREPRENEURS

MONETTE & VÉZINA

Entrepreneurs-Constructeurs

Voir annonce dans une autre page.

Nouveautés

J. D. GUAY

Gros et Détail

Voir annonce dans une autre page.

A. E. BEAUCHAMP

Commis chez J. D. Guay. Sec-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

NAPOLÉON COLLETTE

Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

R. CASTONGUAY

Voir annonce dans une autre page.

Chaussures

ARTHUR BELANGER

Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

Epicerie

PIERRE SIMARD

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

J. A. TRAVERSY

Teneur de livres et sténographe à la Maison P. Simard.

CHS. ELIE LAFLAMME

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

ALDÉRIC LABELLE

Gérant de la Maison Chs. E. Laflamme.

ALBERT BEAUDRY

Comptable chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

D. ALPHÉE LABELLE

Expéditeur chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

RAOUL TRAVERSY

Teneur de livres et correspondant de la Maison Bruno Beaulieu.

Camille de Martigny, L.L.B. Ancien Magistrat

C.R. Marchand, L.L.B.

de Martigny & Marchand

AVOCATS

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

HOTEL BEAULIEU

L.B. BEAULIEU PROP.

PRINCE DE LA GARD

SAINT-JEROME, P. Q.

18-7-01-12.

on a commencé la construction d'un chemin de fer, on a gaspillé, à une saison impossible, l'argent de colonisation dans les chemins, et les journaux accusent M. Fisher, qui ne répond rien, d'avoir dépensé vingt mille piastres pour faire élire son homme.

Et le résultat de tout cela, c'est non pas l'augmentation attendue et espérée de la majorité libérale, mais sa réduction de quarante pour cent.

Il faut une cause à cela et elle est facile à trouver, elle crève les yeux : c'est l'impopularité des deux gouvernements, c'est la dégringolade libérale qui est commencée.

Voilà ce que nos amis voulaient montrer en faisant la lutte à Brome, et ils y ont parfaitement réussi.

Le *Soleil*, qui connaît l'impopularité de ses maîtres et de la cause qu'il soutient, a la consolation facile : nous n'avons dit-il, perdu que quelques voix sur la majorité libérale du mois de mai 1897 !

Si le *Soleil* remontait au temps reculé ou MM. Lynch et England se faisaient élire à Brome, il aurait encore plus raison d'être satisfait.

Mais là n'est pas la question. En 1896 Brome a voté libéral par 455 voix, mais alors ce n'était que le commencement de nos revers, car nous sommes revenus de cette élection avec 25 partisans. Nous avons ensuite continué à descendre la côte comme les libéraux la descendent à leur tour aujourd'hui, et finalement, en 1900, nos amis n'étaient que six députés à la législature. Brome a suivi la marche.

En 1897, la majorité libérale était de 355. Il y a eu trois élections depuis ce temps-là dans ce comté, l'une lors de la réélection de M. Duffy, et alors la majorité libérale s'est élevée à 525 voix. Le 7 novembre 1900, nouvelle élection entre M. Fisher et M. England : majorité libérale 556 voix. Le 7 novembre 1900, nouvelle élection ; cette fois le parti conservateur est tellement écrasé qu'il ne peut même pas présenter de candidat, et M. Duffy est élu par acclamation.

Aujourd'hui, dans une élection partielle contre deux gouvernements, il s'agit d'élire un ministre, et cependant nous coupons en deux les majorités libérales des trois dernières élections malgré toute la corruption pratiquée.

Nous remontons donc la côte, cela saute aux yeux, nous avons donc déjà fait la moitié du chemin, et à la prochaine élection provinciale, nous reprendrons Brome. Que les libéraux se le tiennent pour dit.

Voilà le résultat net, clair, évident de l'élection de Brome et les palinodies du *Soleil* n'y changeront rien.

L'Événement.

A Saint-Sauveur

—Un ami m'a passé l'*Avenir du Nord* dans lequel j'ai lu avec beaucoup d'étonnement qu'un de nos concitoyens n'était pas entiché du téléphone parce qu'il ne pouvait pas avoir le loisir de parler gratuitement là où il aurait voulu parler.

Il semble croire, ce garçon-là, qu'un

homme lui paie \$20.00 par année, devrait avoir le privilège de parler gratuitement à St-Jérôme, Montréal, Québec, Ottawa, New-York, Paris, Londres, Pékin, Dawson. Pourquoi, tandis qu'on y est, cet homme à larges vues ne demanderait-il pas à parler à l'homme qui est dans la lune. Comme ça lui serait commode, surtout à certains temps de la lune, quand elle est dans sa force.

Il ne faudra pas, lecteurs, juger de la force intellectuelle de nos gens par l'échantillon que nous a servi ce correspondant, car nous passerions pour des gens rétrogrades. Des grognards, des hargneux il y en a partout, mais au moins ils ne grognent pas avant le temps. Ils savent grogner, eux, mais pas ce correspondant. Dieu merci ! tous nos principaux hommes d'affaires se sont abonnés au téléphone et ils n'ont jamais cru pour cela qu'ils avaient acquis le droit de *guculer* dans le téléphone à travers l'univers.

Pour consoler notre ami, nous ouvrons dès aujourd'hui une liste d'actionnaires pour former une Cie. de téléphone gratuit, avec l'espérance que le correspondant de l'*Avenir* va s'inscrire le premier.

GRATUIT.

Un peu de tout

Le budget des Etats-Unis se soldera, paraît-il, cette année, par un surplus n'excédant pas le demi-million.

C'est une misère, disent les libéraux, au côté de nos treize millions de surplus. N'est-ce pas qu'elle est belle, ajoutent-ils, la protection à outrance de nos voisins ?

Plus belle, en effet, est la protection américaine qu'on veut bien l'admettre chez les libéraux.

Le gouvernement des Etats-Unis et celui du Canada tirent des douanes, le plus clair de leurs revenus.

Nos voisins qui sont protectionnistes comme nous devrions l'être au Canada, ont un tarif presque prohibitif. Résultat : le peuple américain achète chez lui ses chaussures, son coton, ses lainages, ses machines, etc. Ses douanes rendent donc peu parce qu'il n'y est pas nécessaire d'importer plus, le trésor de l'Union n'a pas de surplus, mais l'argent américain reste aux américains.

Chez nous, nous n'avons pas suffisamment de protection ; nos marchés sont ceux de tous ceux qui veulent nous vendre. Résultat : nous achetons à l'étranger nos chaussures, nos machineries, notre coton, nos lainages, etc. Nos douanes rendent donc beaucoup parce que nous importons beaucoup de choses que nous devrions manufacturer nous-mêmes. Notre trésor fédéral a un gros surplus de treize millions, mais l'argent canadien s'en va à l'étranger.

Notre ministre des finances peut faire plus de largesses que celui des Etats-Unis mais, comme en fin de compte, c'est le contribuable qui paie, le système américain est encore le meilleur puisque tout le monde en profite.

Aux Etats-Unis, l'administration des postes donnera un déficit probable de plus de huit millions.

C'est encore la faute de la haute protection américaine, nous disent les libéraux libre-échangistes. Voyez au Canada, notre département des postes n'a pas de ces déficits.

Admis, mais les Etats-Unis n'ont pas un Mulock pour refuser des billets de tramway à ses facteurs dans les grandes villes, et rogner sur les salaires des maîtres de postes.

Puis on oublie que la poste américaine dépense annuellement plus de dix millions pour distribuer à domicile les lettres et journaux dans les campagnes, tout comme dans les grandes villes du Canada. Douze mille facteurs ruraux sont employés à cette distribution. Le salaire joint aux dépenses de voitures, chevaux, etc., dépasse de beaucoup les dix millions de déficit dans la poste américaine.

Puis qu'est-ce que la protection a à faire là-dedans si ce n'est qu'elle a fait le peuple américain suffisamment riche pour se payer le luxe de se faire apporter son courrier jusque sur sa ferme.

Les journaux libéraux se gardent bien

Hotel du Parc Labelle

LOUIS JOLEIN, Prop.

SAINT-JEROME, P. Q.

• • • • •

Cet hôtel, situé en face du futur Parc Labelle est très bien aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.

Les chambres sont spacieuses et très propres, et la cuisine est de première classe.

Le public voyageur est invité à aller à l'Hôtel du Parc Labelle, tous seront bien servis.

La buvette contient les liqueurs et cigares des meilleures marques.

Les écuries sont chaudes et bien aérées et ceux qui ont des chevaux ne peuvent avoir de meilleur endroit pour les mettre à l'abri.

Prix Modérés. — Service Parfait.

31-10-3-18

Hotel Deschambault

LS. DESCHAMBAULT, Prop.

ST-JEROME, P. Q.

• • • • •

Cet hôtel récemment construit, situé sur la rue Labelle, en face du pont Brière, se recommande au public voyageur et aux touristes par son site magnifique, ses chambres spacieuses et bien aérées, son service parfait.

La cuisine est de première classe, et la buvette contient les plus fines liqueurs et les cigares des meilleures marques.

Cet hôtel possède toutes les dernières améliorations modernes : téléphone, installation électrique, etc.

L'omnibus de l'hôtel transporte gratuitement les voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les convois du C.P.R. et du Grand Nord.

Prix Modérés. 6-6-03

Anthime Richer

HOTELIER

Nominingue, P. Q.

VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix.

• • •

Bonnes chambres et bonne pension.

• • •

Voitures à la disposition des touristes.

23-8-2-1.

—Les agents de la Cie. de moulins à coudre Singer, à St-Jérôme, prétendent que le moulin à coudre "New-Williams", dont M. Chs. Lorrain est l'agent pour St-Jérôme, est inférieur à la machine Singer pour les familles. Ces agents ne disent pas la vérité lorsqu'ils affirment cette fausseté. La machine à coudre New-Williams n'a pas de supérieure sur le marché et à l'appui de cet avancé, nous demandons aux agents du Singer de nous indiquer une seule personne qui possède une New-Williams et qui ne s'en déclare parfaitement satisfait. Si ces agents trouvent une seule personne qui s'en plaigne, nous publierons partout que la machine Singer n'a pas d'égale.

8-8-03-3ms.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE

Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.

Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

J. E. PRÉVOST,

Secrétaire-Trésorier.

APPRENEZ A PARLER ANGLAIS

The International Correspondance Schools, Scranton, Pe.

Aux personnes de langue française nous enseignons à lire, à écrire et à parler convenablement la langue anglaise. A ceux qui ne parlent que l'anglais nous enseignons à lire, à écrire et à parler convenablement le français, à l'aide du phonographe. Nous faisons aussi suivre les cours techniques suivants par correspondance : 6,000 élèves, dans la Province de Québec et dans l'est d'Ontario.

ANGLAIS	ALLEMAND
FRANÇAIS	ESPAGNOL
DESSIN	TENUE DES LIVRES
ELECT. MECANIQUE	STENOGRAPHIE
MECANIQUE GENERALE	LOI COMMERCIALE
MECAN. APPLIQUEE A LA	GENIE CIVIL
VAPUEUR	CONSTRUCT. DES PONTS
MECAN. DU TRAMWAY	ARCHITECTURE
ELECTRIQUE	MEC. APPLIQ. AUX MINES
ECLAIRAGE ELECTRIQUE	DE CHARRON
L'ART DE LA CONST. ET DE	MEC. APPLIQ. AUX MINES
L'ENTREPRISE	DE METAUX
CHIMIE	L'ART TEXTILE
PLUMBERIE	NAVIGATION
MECANIQUE NAVALE	

Pour référence adressez-vous au Rév. M. Magnan, vicaire à l'église de St-Jérôme, et aussi à M. Jules Edouard Prévost, M. J. M. Richard et M. Vézina de St-Jérôme, qui apprennent l'anglais avec notre système, et qui en sont très satisfaits. Faites une X vis-à-vis le sujet, découpez et envoyez ce coupon, par la poste, au bureau de l'agent local, Arthur J. Vivier, Boite 97 St-Jérôme, P. Q. et on se fera un plaisir de vous envoyer gratis une circulaire expliquant le cours.

Nom
Occupation
Adresse
Ville

AGISSEZ MAINTENANT !

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

JOUR D' ACTIONS DE GRACES

Des billets d'aller et retour seront vendus entre toutes les Stations au Canada au

Prix d'un Billet Simple de Ire Classe

Dates de départ, — 14 et 15 Octobre.

Limite de retour, — 19 Octobre 1903.

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Detroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'Ouest.

Quitte Montréal	Quotidien	Quotidien	Daily Express
Arr. Toronto	9.00 a. m.	10.30 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Hamilton	4.40 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Ch. Niagara	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Buffalo	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. London	8.30 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. Detroit	7.45 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Chicago	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Bouteilles de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'Ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans le char-dortoir adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,

Lachute ou St-Philippe,

Dr H. N. FOURNIER,

Saint-Jérôme.

de perdre une occasion de nous dire que notre pays est mieux administré que celui de nos voisins, que nous sommes plus prospères qu'eux, que leur haute protection les ruine et que notre tarif modéré nous enrichit, etc., etc., sur le même ton.

Comme variante, voudront-ils nous dire comment il se fait que les canadiens de Québec continuent à émigrer dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ?

La "Consolidated Traction Coy" de Chicago vient de décider que, à l'avenir, elle n'emploierait plus comme conducteurs des célibataires âgés de moins de 25 ans.

"Pourquoi cette décision de la compagnie ?" a demandé un journaliste à un de ces hauts fonctionnaires et celui-ci lui a répondu :

Nos conducteurs sont beaucoup trop galants et, bien souvent, au lieu de s'occuper de leur ouvrage, s'amuse à conter fleurette à des jeunes filles qui les écoutent d'une oreille presque toujours indulgente. Il s'ensuit naturellement que le service est mal fait et nous avons eu déjà des accidents qui se sont produits sur nos lignes par la faute des conducteurs qui, à ce moment-là échangeaient de doux propos avec des voyageuses. D'autres conducteurs se permettent même de s'adresser à des femmes mariées et nous avons eu déjà de nombreuses plaintes à ce sujet. Aussi, pour éviter que des faits semblables se produisent, avons-nous décidé de ne plus embaucher que des jeunes gens mariés et d'obliger ceux qui ne le sont pas à convoler en justes noces ou à chercher un autre emploi."

Ces américains sont impayables. Hier, une ville de je ne sais plus quel Etat, passait un règlement pour empêcher les institutrices de recevoir à l'école du soir, leur prince charmant ; hier encore, les demoiselles trop âgées se réunissaient en congrès et demandaient que les célibataires du sexe barbu insensibles aux charmes des *misses* leur payent une rente viagère. et voilà que la "Consolidated Traction Coy. vient d'exclure des Cadres de ses employés, les jeunes gars à l'œil trop iuquisiteur. Ou vont-ils nos voisins ??

ENTRE FRANÇAIS ET ANGLAIS

Le Français.—La langue anglaise est la plus bizarre de toutes pour la prononciation ; ainsi vous écrivez *Shakespeare* et vous prononcez *Cheqspir*.

L'Anglais.—Aôh ! le vôtre il être beaucoup plus bizarre ; vo écrire *Elastique* et vo prononcer *caoutchouc* !

Le recensement de 1882 a coûté 511 mille piastres ; celui de 1891, 550 mille et celui de 1901, 1,200 mille, soit 650 mille piastres de plus que celui de 1891.

On se demandait comment cette énorme augmentation, plus du double, avait bien pu se produire. Les comptes publics nous font la chose claire : En 1891, sous le régime conservateur, dans six comtés, (Holton, South Perth, Peel,

LA PERFECTION

Le Générateur à Gaz Acétylène

Le Meilleur sur le Marché



ECONOMIE ET SURETE

Pas de mauvaises odeurs. Facile à Nettoyer

Le Générateur PERFECTION n'a ni roues d'engrenages, ni boîtes à étoupe, ni poids, ni leviers, ni inconvénients d'aucune sorte ; il est parfait sous tous rapports. Il ne produit aucun gaz humide, aucune saleté, vu qu'il est muni d'un purificateur à gaz spécial, aucune odeur, aucun trouble. Il remplit toutes les conditions requises par l'Association des Assureurs. Il se dispense de réparations. Il est toujours prêt à fonctionner, et il peut être nettoyé et rechargé sans aucune malpropreté pendant qu'il fonctionne.

Pour l'éclairage des églises, des magasins, des hôtels, des résidences privées, des bureaux, etc., on ne peut employer de meilleur générateur que LA PERFECTION.

Prix Et Conditions Des Plus Faciles

Pour achat de La Machine PERFECTION, pour installations, pour accessoires et pour Carburé, s'adresser à

Chs. Elie Laflamme,

AGENT.

SAINT-JEROME, P. Q.

31-10-3—

Cardwell, Prince Edward et Bothwell), avec une population de 116,000 âmes le recensement avait coûté \$8.140. En 1901, sous l'administration libérale, le recensement dans ces mêmes 6 comtés, avec une population de 107.240 âmes, le recensement a coûté \$14,824 sous une augmentation de \$6,684 pour recenser 9,472 âmes de moins.

En 1891, 124 énumérateurs avaient suffi à la besogne ; en 1901 il en fallut 200 pour faire moins d'ouvrage. Cette expérience s'est répétée un peu partout dans le Dominion et voilà comment en 1901 le recensement libéral a coûté plus du double du recensement fait par les conservateurs en 1891.

Le Pape a ordonné à la Congrégation des rites de hâter sa décision au sujet de la béatification de Jeanne d'Arc. Cette cause avait été forcément négligée durant les derniers mois de la vie du Pape Léon XIII. Monseigneur Lorenzelli, le délégué papal à Paris, a reçu l'ordre lorsqu'il retournera à son poste d'assurer le Président Loubet que le Pape espère annoncer bientôt la béatification de Jeanne d'Arc comme un signe de paix offert à la France.

CŒUR SENSIBLE

Mme P... a le cœur d'une sensibilité exquise.

Elle racontait hier à un de nos collaborateurs les infortunes d'un chat que sa maîtresse a eu la cruauté de laisser

tout un jour enfermé seul dans son logement.

— Cette pauvre bête, le soir venu, poussait des miaulements qui n'avaient plus rien d'humain...

M. Combes, président du conseil des ministres, en France, n'a pas encore confirmé la nouvelle de sa démission prochaine, mais on admet généralement dans les cercles officiels qu'il en examine actuellement l'opportunité.

Le "Journal des Débats" dit avoir des raisons de croire que M. Combes n'a pris encore aucune décision et que s'il se retire, ce ne sera pas immédiatement.

On dit que M. Combes n'est pas seulement irrité à cause de la petite majorité obtenue par le gouvernement dans des votes de peu d'importance, à la chambre des députés, mais encore qu'il craint l'opposition du groupe socialiste à certaines mesures économiques que le gouvernement proposera au parlement en décembre ou en janvier.

CURIEUSES DÉFENSES

Dans un manuel de la civilité puérile et honnête, suivant Mahomet, nous lisons des prohibitions assez curieuses, comme celles-ci :

Défense :

— De brûler des pelures d'oignon ou des pelures d'ail ;

— De balayer une chambre, la nuit ;

— De laisser, dans sa chambre, des ordures qu'on a balayées ;

— De se laver les mains avec de la terre ;

— De marcher pendant le dîner ;

— De refuser l'eau, ou le sel, ou le lavain, ou le feu ;

— D'exprimer de mauvais souhaits contre son père ou sa mère ;

— De laisser par terre ce qui tombe de la table au milieu du repas ;

— De s'appuyer le dos contre une porte fermée du côté opposé ;

— De laisser la vaisselle sale ;

— De quitter la mosquée avec empressement ;

— D'éteindre la lumière avec son souffle ;

— De se déshabiller en plein soleil ou quand la lune luit ;

— De se placer la paume de la main sous son nez ;

— De se laisser étrangler pendant son sommeil.

— De couper ses ongles avec ses dents et de les avaler.

— De mettre sa culotte étant debout ;

— De se caresser la barbe ;

— De se faire saigner le 7 du mois ;

— D'insulter un mort ou de l'appeler son ami ;

— Enfin, de "jeter sur les passants des poux vivants !" "

Sur ce dernier précepte, il convient, je crois, de tirer l'échelle.

Le gouvernement se propose d'acheter 20 à 30,000 acres de terre dans le district Gatineau, pour y établir un camp militaire. Une grande partie de ces terres appartiennent au gouvernement de Québec, et le gouvernement fédéral compte les avoir à raison de 30 centins l'acre.

La Saskatchewan Valley and Manitoba Land Coy, vient de vendre à l'hon. Peter Jansen, du Nebraska, 50,000 acres de terre dans la vallée Saskatchewan. La terre dans cette région du Canada est, paraît-il, de qualité supérieure. M. Jansen aurait fait cet achat pour établir à cet endroit une colonie de Mennonites.

Tout le monde sait, que le *Matin*, un grand quotidien de Paris est le plus anglophile des journaux français. S'inspirant d'un précédent créé par une revue hebdomadaire de Londres, le *Tit-Bits* et qui consistait à cacher quelque part une somme d'argent, laissant au lecteur le plus perspicace le soin de la découvrir sur les données fournies par le feuilleton du journal le *Matin* a voulu lui aussi avoir son petit trésor caché. Mais malheureusement les choses ne se sont pas passées à Paris aussi tranquillement qu'à Londres, et la foule massée dans le parc des Buttes Chaumont, endroit où le trésor était enfoui a failli lyncher le malheureux qui avait eu le bonheur de le découvrir, prétendant qu'aux bureaux du *Matin* on lui avait fourni certains "tuyaux". Dans son dépit, justifié ou non, la foule a voulu prendre d'assaut les bureaux du *Matin* et la police a eu beaucoup de peine à la contenir.

Le Combat

Affaires Municipales

Pendant les élections municipales de l'hiver dernier, le Dr Henri Prévost avait fait une trouvaille; il avait découvert que certains contribuables, entre autres ceux propriétaires de terrains vacants ou inhabités ne payaient pas comme partie de la taxe d'eau, le pourcentage de vingt pour cent. Aussitôt de jeter les hauts cris, de soulever les préjugés, et d'ameuter les contribuables contre ces propriétaires privilégiés.

L'élection s'est faite; il est retourné au conseil, avec la majorité des voix dans le conseil, ce qui lui permettait de régler la question comme il l'entendait.

La première chose qu'il a faite a été de consulter, sur le règlement de l'aqueduc, M. J. B. B. Prévost, son *Mentor* et son âme dirigeante. Ce dernier a déclaré que les vieux règlements de l'aqueduc ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient écrits. Et à l'instar des prophètes de l'antiquité a donné des directions lucides que les initiés et d'autres prophètes comme lui peuvent seuls comprendre et interpréter. Le cousin Henri, grand clerc, s'est mis à ergoter sur cette opinion et a élaboré un projet de règlement avec l'intention bien arrêtée de faire payer le fameux vingt pour cent à ceux qu'il ne saurait atteindre en vertu de la charte de notre ville.

Il a intimé au secrétaire-trésorier de ne pas percevoir la taxe de l'eau mais d'attendre pour ce faire le nouveau règlement qui devait faire couler les flots du Pactole dans les coffres municipaux; un règlement sauveur, quoi!

Mais à un moment donné le doute a envahi son esprit, et il n'y a rien comme le doute qui envahit l'esprit d'un homme, tout puissant qu'il est, comme le Dr Henri. Semblable au prophète Élisée qui tout à coup sentit le besoin de manger, le Dr Henri a senti, lui, le besoin de s'éclairer et pour cela il s'est adressé à M^{re} F. X. Mathieu, C. R., homme parfaitement qualifié et digne d'éclairer les esprits enténébrés notre docteur. Cette opinion légale est venue et le savant juriste y disait: "Le conseil de la ville de Saint-Jérôme n'a pas le droit de faire payer comme partie de la compensation pour l'eau, le vingt pour cent aux propriétaires de maisons et bâtisses vacantes, inoccupées où aucun usage effectif de l'eau ne se fait." C'était conforme à la justice, au bon sens et à la loi. Un argument bien simple, emprunté à la charte de la ville, aurait pu convaincre les plus mal disposés.

Par sa charte, le conseil de ville ne peut prélever sur la propriété foncière au-delà d'une piastre dans le cent piastres. La taxe spéciale pour la construction de l'aqueduc est de 34 centins; le prélevé ordinaire est de 55 centins, une taxe foncière de 20 centins faisait un tout de \$1.09 dans le cent piastres; neuf

centins de plus que la loi n'autorise. Mais le Dr Henri ne peut être mis à quia, il a des ruses dans son sac et trouve toujours les moyens de sortir. Il ne se gêne pas de trouver les jugements de nos cours erronés et il s'érige, LUI, en tribunal d'Appel.

"M. Mathieu s'est trompé, dit-il, passons le règlement et imposons le 20 pour cent comme partie de la taxe de l'eau sur tous les immeubles où il y a des magasins, maisons, et bâtiments construits et vogue la galère"; A la séance de lundi dernier, peu s'en est fallu que la résolution adoptant ce fameux règlement ne fut votée.

Comme faveur insigne, à la demande de certains échevins, il a daigné donner ordre au secrétaire-trésorier d'élucider le projet du règlement et ajourner le conseil, pour prendre action, à mercredi dernier, le 4 novembre.

A la séance du 4 novembre, le fameux règlement a été remis sur le métier, et dès la lecture de la première clause, M. le maire lui a demandé: "Quand voulez-vous que ce règlement vienne en force? Car en vertu de la loi, il ne saurait avoir effet que quinze jours après sa publication et comme vous ne pouvez lui donner d'effet rétroactif, vous ne pourrez vous servir de ce règlement pour la perception des taxes de 1903-1904."

Cette réflexion a évidemment déconcerté notre docteur; il a soudain découvert des horizons nouveaux et peu de temps après, avec ses cahiers et ses papiers, il laissait la salle municipale, pour aller, sans doute, prodiguer ses soins à quelques-uns de ses malades.

Le conseil a alors décidé que le nouveau règlement serait plus mûrement discuté et ne deviendrait loi que le quinze avril 1904 et en même temps il donnait instruction à son secrétaire de percevoir les taxes de l'eau en vertu des vieux règlements que M. Jean Prévost a déversés nuls et de nul effet. Ainsi finit en queue de poisson ce grand projet du Dr Henri Prévost.

Depuis les élections dernières, à part les affaires de routine, sous le contrôle absolu de M. le Docteur Henri, on n'a rien fait, si l'on excepte toutefois la construction des fameux escaliers du marché, qui provoquent tant de jurons de la part de ceux qui circulent autour du marché, aux jours de foire, notre conseil n'a fait que ce projet de règlement de l'aqueduc qui est loin d'être complet.

La question des finances qui a tant besoin des soins de nos échevins a été entièrement laissée de côté. Le règlement de cette question épineuse de la Cie de Caoutchouc, n'a pas eu le pouvoir de troubler le sommeil du roi du conseil. Il est vrai qu'après avoir soulevé certains membres du conseil contre Smith & Fischel et avoir fait dépenser par des protêts et de consultations d'avocats, des sommes assez rondelettes il n'a pas réussi à ramener à son opinion ces mêmes membres du conseil, après sa volte-face à l'égard de M. Fischel.

Puisse notre conseil qui a tant de besogne à accomplir, employer les quelques

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé \$9,000,000. Fonds de Réserve \$1,050,000. Bureau principal: Montréal.

Directeurs:

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.

Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.

Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST

Gérant local: C. A. GIROUX

Asst. Gérant: L. G. LEDUC

Inspecteur: O. E. DORAIS

Bureaux de Quartiers:

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre

Rue Ste-Catherine Est

Succursales:

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, Manitoba, Pointe St-Charles, Montréal, St-Roch, Québec.

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

P. SICOTTE, Gérant.

*** FONDÉE EN 1714 ***

UNION ASSURANCE SOCIETY

LONDRES ANGLETERRE

00000000

L'actif dépasse \$20,000,000.00

00000000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Assurances contre l'incendie sur propriétés de presque toutes descriptions, aux taux courants. Dépôt au gouvernement de \$300,000.00 pour garantir les pertes du Canada.

Pour informations, s'adresser à

CHS. A. LORRAIN, St-Jérôme.

J. M. DORION, agent général,

20-9-02 M. Dorion sera à St-Jérôme deux fois par semaine.

LACHUTE, P. Q.

TELEPHONE NO. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE NO. 91.



J. D. GUAY

IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO.
pour les Cantons du Nord, etc.

M. J. D. GUAY a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a ajouté à son Magasin Départemental, un département spécial de HARDWARES comprenant des milliers d'habillements de toutes grandeurs et qualités différentes, ce qui est certainement le plus grand choix tenu à St-Jérôme. J'invite spécialement mes amis du Nord à venir visiter mes départements qui sont plus complets que jamais et avec des prix pour satisfaire toutes les bourses.

Une modiste de première classe pour la confection des Chapeaux est attachée à l'établissement. N'oubliez pas la devise de cette maison: GRAND DÉBIT, PETIT PROFIT.

POUR LE COMMERCE

Je viens de recevoir

- 1 Char WHISKEY GOODERHAM & WORTS,
- 1 Char VIN ST-DAVID,
- 1 Char GIN MELCHERS de BERTHIER,
- 1 Char TOMATES, BLÉ D'INDE, BLUETS, FRAISES, FRAMBOISES, ETC.

Importation très forte en GIN, BRANDY, SCOTCH et liqueurs fines de toutes sortes, et des meilleures marques de SHERRY et VIN DE PORT, tout ce que l'on peut désirer de mieux.

EN EPICERIES, le choix est magnifique et très varié. Le plus bel assortiment qui ne se soit encore vu à St-Jérôme, en fait de CHOCOLATS FRY et MENIER, BISCUITS de fantaisie de tous les goûts, CANDY, etc., etc.

Le PUBLIC en général est cordialement invité à venir me visiter, il y trouvera certainement de grands avantages, et le tout, à des prix très modérés.—Venez me voir et vous serez satisfait.

PIERRE SIMARD

IMPORTATEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL

Saint-Jérôme.

TELEPHONE BELL NO 13

B. BEAULIEU

GROS ET ETAIL

Epicerie, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en Grès et en Fer, Tôle, Papier, Peintures, Vitres, Poêles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelage simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

mois qui nous restent à faire un travail plus fructueux.

Il y a bientôt deux ans, la Corporation de la ville de Saint-Jérôme avait été poursuivie pour fausse arrestation, par M. Allen demandait \$100.00. Sans que l'on voit trace de la chose dans les registres, notre conseil alors dirigé par le Dr Henri Prévost avait décidé de plaider à cette action.

Il eut été bien facile, dans le temps, de régler ce procès. Il n'est pas pos bon de toujours se faire fi de cette maxime : "le plus vilain accord vaut toujours mieux que le meilleur procès" aucune tentative en ce sens n'a été faite.

La défense fut confiée à M^{tres} Prévost & Rinfret et lundi ces dignes disciples de Thémis avait le plaisir d'annoncer à M. le maire, à MM les échevins de la ville de Saint-Jérôme que leur Corporation avait été condamnée à ne payer qu'une piastre à M. Allan avec les frais d'une action de ce montant. C'était un succès. Dans la même lettre, ils transmettaient leur mémoire de frais qui s'élevait à la somme de \$143.70. Ils ont bien voulu, dans leur générosité sans borne, déduire de leur mémoire, la somme de \$10.00 et la Corporation s'est chargée de payer les frais de témoins environ \$13.00.

Le trésor municipal versera pour cette affaire \$133.70 pour les frais de sa défense et payera de plus la piastre à M. Allan et \$30.00 à \$40.00 aux avocats du dit M. Allan. Soit en tout \$175.00 en chiffres ronds. Un simple citoyen aurait réglé cette affaire pour tout au plus \$25.

Tu l'as voulu, paye Baptiste.

Le Dr Henri a fait une découverte !! Elle ne date que de quelques jours seulement puisqu'il n'en a saisi le conseil que lundi soir. Heureuse trouvaille encore celle-là, il va sans dire !! "Plus besoin d'avocat, dit-il, en vertu de notre charte, nous pouvons faire saisir les contribuables, après avis du secrétaire, sur le simple mandat du maire.

Il est conseiller depuis près de quatre ans, commissaire d'écoles depuis bientôt la même époque. Il est en frais de s'instruire, notre docteur !! Apprenons-lui, s'il ne le sait pas, que le président de la Commission Scolaire ; peu également signer un mandat de saisie pour la perception des taxes scolaires que le maire de n'importe quelle municipalité, sous le code municipal a un pouvoir exactement semblable.

M. Joseph Leclair, conseiller, tient à imposer le pourcentage de 20 pour cent dans la perception de la taxe d'eau, pour pour atteindre, dit-il, les locataires, et, c'est pour cela qu'il voudrait que cette taxe soit payée par les propriétaires qui n'ont pas eu l'avantage de louer leurs maisons. O, merveille de la logique !

L'échevin Emmanuel Fournier proposait, lui, de tenir responsables de la taxe d'eau, les propriétaires des logements

loués, quand leurs locataires ne la paieraient pas. M. Jos Leclair, fort à propos, lui répondit : "celui qui ne paye pas son eau, paye rarement son loyer, et le propriétaire est déjà assez éprouvé en perdant le fruit de son bail, sans lui imposer encore l'obligation de payer au lieu et place de son locataire qui s'en va, l'eau qu'il a dépensée.

M. Leclair ne raisonnait pas avec autant de sens quand il voulait faire payer par le propriétaire la taxe d'eau pour une maison que ce dernier n'a pas eu l'avantage de louer et pour une eau qui n'a pas été consommée.

SUIVEZ L'EXEMPLE

Ne vous vous désolerez pas, s'il vous arrive de contracter un rhume, le BEAME RHUMAL vous guérira Seulement 25cts la bouteille.

A Saint-Jérôme

—MM. J. A. Beaulieu et J. T. Perron, avocats, de Montréal, étaient de passage ici, pour affaires professionnelles, samedi dernier.

—Une séance régulière du conseil de ville a été tenue, lundi soir, sous la présidence de M. le maire W. B. Nantel.

Le conseiller Filion est autorisé à faire faire un appartement convenable pour les pompiers sous le plus court délai possible.

Divers comptes sont ensuite adoptés, parmi lesquels un mémoire de frais de \$120.70 pour les défenseurs de la corporation, MM. Prévost et Rinfret, dans une cause de Allan contre la corporation.

Le secrétaire produit ensuite une requête de la part de Hormisdas Taylor, demandant à la Cour de Magistrat de district de retrancher un nom de la liste électorale parlementaire.

Le conseiller Fournier, secondé par le conseiller Villeneuve propose que MM. Prévost et Rinfret soient chargés de défendre la corporation à cette action.

Le conseiller Matte propose en amendement de s'en rapporter à justice. Cet amendement est renversé.

Le secrétaire donne ensuite lecture de l'opinion de M^{re} F. X. Mathieu, avocat sur la légalité d'un règlement en voie d'adoption, imposant une taxe de vingt pour cent comme compensation pour fourniture de l'eau, que l'usage de cette eau soit requis ou nécessaire ou ne le soit pas, parce que les terrains seraient inoccupés, ou n'auraient que des bâtisses dans lesquelles l'usage de l'eau n'est pas nécessaire ou des maisons non louées et inoccupées.

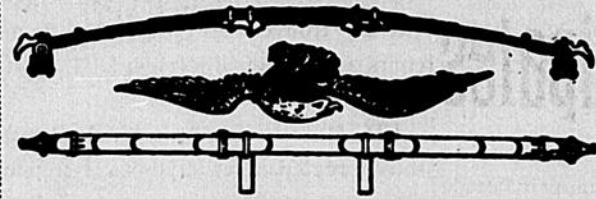
Maitre Mathieu est d'opinion que le conseil ne peut par règlement prélever cette taxe spéciale de 20 p. c. que dans le but de rencontrer les intérêts des sommes dépensées pour la construction d'aqueducs et de créer un fonds d'amortissement et que cette taxe spéciale ne peut et ne doit être imposée que sur les propriétaires ou occupants de maisons, magasins ou autres bâtiments, y compris le terrain, en autant que ces maisons, magasins ou autres bâtiments sont occupés

Le Nouveau Ressort de Voiture à Extension Breveté

LE MEILLEUR !

LE PLUS ÉLÉGANT !

Le Nouveau Ressort à Extension Breveté



JULES MAILLE, Propriétaire

NE PEUT ÊTRE SURPASSÉ. Demandez-le à votre Voiturier ! Tous les voituriers peuvent se le procurer. Plusieurs agents vous diront peut-être : "Ça ne vaut rien", pour arriver plus sûrement à faire une vente ; mais NOUS DÉFIONS QUI QUE CE SOIT, SUR UN ENJEU DE \$500.00, de nous donner un meilleur ressort, plus élégant, et offrant meilleur confort.

S'adresser pour les prix, etc., à

Où à

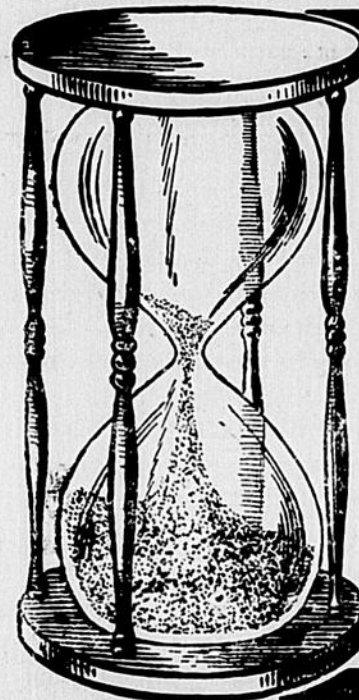
J. H. WILSON,

1874 NOTRE-DAME, MONTREAL.

7-2-03-18

JULES MAILLE

ST-JEROME, P. Q.



Etes-vous abattus ?

Vous sentez-vous craintifs et affaiblis — sans énergie — facilement découragés ? Votre appétit est-il capricieux et votre digestion faible ? Il vous faut un vrai bon tonique.

VIN DES CARMES

stimulera et fortifiera tout votre système — ranimera votre digestion — ravivera votre appétit et vous fera des nerfs vigoureux.

Vin des Carmes vous renouvellera.

A. TOUSSAINT & CIE, QUEBEC.

DEPOSITAIRES GÉNÉRAUX.



PANACEE
VEGETALE
— DU —
DR. PENDLETON.

Mode d'Emploi. — Contre la Diphtérie, les Maux de Gorge, on fait usage fréquemment à l'intérieur et à l'extérieur, et on mettra 8 gouttes dans un verre d'eau en gargarisme. Pour les irritations de gorge, les Crampes, Spasmes, Choléra, Dysenterie et les Colères, prenez 8 à 10 gouttes dans un verre d'eau dans un verre à vin d'eau chaude et de lait, ou de l'eau chaude sucrée, et augmentez la dose si nécessaire. Dans les cas graves de Choléra et des Crampes, appliquez la Panacée sur l'estomac. Mettez de la glace pour refroidir. Elle est inefficace pour les plus graves cas.

Contre les maux de tête, faire des compresses et appliquer sur le tête et sur le cou.

Contre les maux de dents, appliquer sur les gencives et sur la joue.

Pour Courbure et Stomac, appliquer sur le ventre jusqu'à cessation des douleurs.

La Panacée se trouve partout.

PRIS 25c.
Fabriqué par le
DR. PENDLETON
ST. JEROME, N.B.

La
PANACEE
VEGETALE
DU
DR. PENDLETON.

Remède Interne et Externe.

En Usage depuis Cinquante Ans.

• Il y a d'autres Panacées, mais nulle ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton.

Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités.

Achetez une bouteille aujourd'hui

En vente chez
(tous) les marchands.
Prix, 25c.

ou habités et que tels propriétaires ou occupants sont en état ou en position de faire usage de l'eau de l'aqueduc, la corporation, avant de leur imposer cette taxe devant leur faire signifier qu'elle est prête à conduire l'eau à ses frais dans ou auprès de leurs maisons, magasins ou bâtiments respectifs.

Maitre Mathieu est de plus d'opinion que cette taxe ne peut être imposée sur les magasins ou autres bâtiments dont les propriétaires ne seraient pas en état ou en position de faire un usage effectif de l'eau, non plus que sur les terrains vacants.

Les conseillers Prévost et Fournier, tentent un effort pour faire revivre une motion du 21 septembre au sujet de la bâtisse de la corporation qu'occupait le manufacturier Fischell, mais ce sans succès.

Le conseiller Filion reste autorisé à faire faire une construction temporaire mais aucune autre réparation ne sera faite pour le moment.

BONNE VACHE À LAIT À VENDRE, à très bon marché, s'adresser à M. J. E. Clermont, 342 rue Labelle Saint-Jérôme.

—Un accident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves est arrivé à M. Alphonse Gibault, de la Banque d'Hochelaga, ces jours derniers. M. Gibault était descendu à la cave de l'épicerie de son père, quand une bouteille de bière fit explosion et des morceaux de verre atteignirent la victime en pleine figure. M. Gibault en a été quitte pour quelques coupures heureusement sans gravité.

—Le parti d'huitres annuel du Cercle Saint-Antoine doit avoir lieu samedi, le 7 du mois courant, dans les spacieuses salles du cercle.

Ce sera l'une des plus belles fêtes du genre qui se soient jamais données dans notre ville.

—Jeudi, nous avons eu de la pluie, mêlée de neige, une partie de la journée. La température était des plus désagréables.

Les premiers jours du mois ont été très beaux. Nous avons joui d'une température idéale.

—MM. Ed. Langlois, S. Desormeaux, O. G. Labelle, Chs. Gauthier, Emile Gauthier et R. Aimé Tison sont revenus mercredi d'une tournée d'affaires et en même temps de plaisir dans les principaux centres du Nord, en haut de Labelle.

Tous ces messieurs sont enchantés de leur voyage et du bon accueil qu'ils ont reçu.

—Le banquet annuel au bénéfice de l'hospice des Sœurs Grises aura lieu le 25 novembre courant. Ce banquet sera donné, paraît-il dans la salle du marché.

—M. O. G. Labelle ancien propriétaire de l'Hotel Victoria, doit partir très prochainement pour Montréal où il résidera à l'avenir.

—Le chœur de chant a commencé ses exercices pour la messe de Noël, dans le sous-sol de l'église.

IL N'EN MANQUENT PAS

Les médicaments ne manquent pas pour le soulagement des malades ; mais pour la guérison de ceux qui toussent le BAUME RHUMAL est sans rival. En vente partout.

STANTON'S PAIN-RELIEF

Remède INTERNE et EXTERNE pour le soulagement et la guérison immédiate des

Rhumatismes, Crampes, Coliques, Maux de Gorge, Diarrhée, Névralgie, Mal de Dents, Entorses, Contusions, Etc., Etc.

C'est un "Remède de famille", Interne et Extérieur, soigneusement adapté à l'usage général, et qui devrait se trouver dans toutes les maisons, et dans la malle de chaque voyageur. N'oubliez pas que le soin immédiat de n'importe quelle douleur, vous épargnera un trouble sérieux, de l'inquiétude et de la dépense. Dans les cas où il vous serait difficile de vous procurer un médecin, le "STANTON" le remplacera.

Il calme et soulage immédiatement.

En vente partout. Prix 25c. la bouteille.

Les PILULES DE NOIX LONGUES DE MÉDAILLE, guérissent la Constipation Chronique, l'Engorgement du Foie et le Mal de Tête.

En vente partout, 25c. la boîte, ou expédié franc de port sur réception du prix.

Seuls propriétaires : THE WINGATE COMPANY, Ltd., Montréal, Canada.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout, 25c. la bouteille.

GRATIS Un livre sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande aux pauvres surtout. **KOENIG MED. CO., 100 rue Lake, Chicago.** En vente chez les pharmaciens, \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00. 20-6-3-1

TÉLÉPHONE NO. 55

BOITE DE POSTE 152

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,

ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ ST-JÉROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50. Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automobile.

Grands et petits Miroirs à prix réduits.

Bel assortiment de Montres, Chaînes et Joints de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01—18.

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire-éditeur, et est imprimée par R. Aimé Tison, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.

Société des Frais Funéraires de Saint-Jérôme



\$1.50 par année pour votre famille

S'adresser à

J. E. TRUDEL

Entrepreneur de Pompes Funèbres ST-JÉROME.

J. TRUDEL, Directeur.

Encadrement d'images.

8-11-2

Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE

BLOC RICHARD

ORANGES de 10 à 30 cts la douzaine. Pour les Fêtes, LÉGUMES et FRUITS de la saison. SUCRERIES achetées dans les meilleures maisons de Montréal et Toronto. JOUTES de toutes sortes. HUITRES en coquilles reçues toutes les semaines, ainsi qu'huitres fraîches au galion.



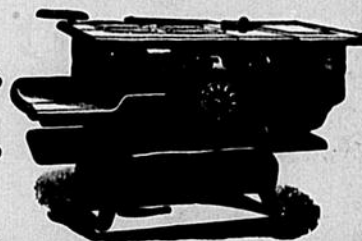
Une visite est sollicitée.

16-8-2

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

Glacières, Poêles de Cuisine, et autres, Courroies pour Moulins, Scies Rondes, Dynamite, Etc., Etc.



Ferronneries, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, Ferrerie, Ferblanterie, Etc., Etc.

MOULINS À COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts. BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faux, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE.

18-7-01—11.

ST-JÉROME

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JÉROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Plin, Frèche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalouses, Portes, Chaises, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Pôles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, coin des rues St-Georges et Ste-Julie, dans le bloc Vanier, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01—11.

J. V. LEONARD
AVOCAT

ST-JÉROME,

Co. TERREBONNE

Louis Labelle

—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—

ST-JÉROME

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCES
ST-JÉROME P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01—11.

MESSIEURS les avocats, médecins, notaires, greffiers des différentes Cours de justice, secrétaires de Fabriques, de conseils municipaux, de commissions scolaires et autres, qui avez besoin d'impressions de toutes sortes, sur bon papier et bien faites, d'après les dernières formules officielles, donnez-nous une commande.

Nous faisons une spécialité des blancs qui vous sont indispensables.

MESSIEURS les marchands, hommes d'affaires, hôteliers, industriels, et autres, nous pouvons faire toutes vos impressions à très bas prix.

Nous n'employons que les papiers de la fabrique de Papier Roland, dont la renommée est universelle.

Nous imprimons en encre noire et de couleur, et nos impressions sont faites avec goût.

Les commandes par la malle reçoivent notre attention immédiate.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

NOTRE MATERIEL EST NEUF

NOUS GARANTISSONS DONNER SATISFACTION

Telephone Bell No. 12.

Tiroir Postal No. 211.

R. Aimé Tison

IMPRIMEUR-EDITEUR

Nos. 248 à 254 Rue Labelle,

ST-JEROME,

Comté de Terrebonne, P. Q.

NOUS IMPRIMONS

LES ENTÊTES DE LETTRES, LES ENTÊTES DE COMPTE, LES ENVELOPPES, LES BLANCS DE BILLETS, DE CHÈQUES, DE REÇUS EN LIVRETS, ETC., ETC.

NOS PRIX SONT TRÈS BAS

NOUS IMPRIMONS

LES CARTES DE VISITE, LES CARTES DE RAFFLE, CARTES D'AFFAIRES, LIVRES, CIRCULAIRES, FACTUMS, PAN-CARTES, AFFICHES, &C., ETC., ETC.